

COMPTE-RENDU

Projet de restructuration du dépôt de bus « Lescure »

Mercredi 11 juillet 2018, à 18h30, salle Saint-Augustin.



Etaient présents :

- 17 personnes
- Jean-Louis David, maire-adjoint du quartier de Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.

INTRODUCTION

Jean-Louis David indique que cette réunion a vocation à présenter le résultat du jury qui s'est réuni en avril dernier et qui, à l'unanimité, a désigné le candidat du projet de restructuration du dépôt de bus « Lescure ». Il s'agit de l'agence d'architecture Brochet-Lajus-Pueyo (BLP).

Il évoque la période de réserve obligatoire durant laquelle aucune communication ne pouvait être faite sur les projets portés par les candidats. Il rappelle avoir souhaité que les habitants aient la primeur, mais ce qui n'a pas été le cas suite à des fuites dans la presse et il le regrette fortement.

Isabelle Marie, responsable opérations bâtiments et infrastructures auprès de la direction générale mobilité, Bordeaux Métropole, revient sur le projet.

1. Le rappel du projet

Le dépôt de bus est situé en plein cœur de l'agglomération bordelaise. Il s'agit d'un site historique au service des transports datant de la fin du XX^{ème} siècle. Le site est constitué d'une halle, de locaux administratifs et techniques, d'espaces extérieurs de remisage de bus.

Quelques chiffres clés du projet :

- 160 bus minimum de tailles diverses et 38 Mobibus à remiser dans le dépôt,
- construction d'un nouvel atelier de maintenance de moins de 2.000 m² avec des locaux annexes (environ 500 m²),
- construction et réhabilitation de bâtiments pour environ 8000m² de bureaux et locaux divers,
- réhabilitation de la halle d'environ 12.300 m² et de sa charpente métallique centenaire.

Le projet vise à livrer un nouveau dépôt de bus moderne, fonctionnel, mieux intégré dans son environnement et contribuant à la valorisation du site sur les plans patrimonial, architectural, paysager et environnemental.

Le périmètre du projet :



Les objectifs du projet :

A) Restructuration et modernisation du dépôt de bus :

- la reconstruction d'un atelier de maintenance des bus, de vestiaires, d'une restauration pour le personnel...
- le repositionnement sur le site des activités administratives du délégataire de transport,
- la rénovation de l'ensemble des espaces de stationnement pour les bus,
- la maîtrise des nuisances pour les riverains.

Par ailleurs, il est souhaité que le projet soit précurseur en matière environnementale et énergétique. A terme, le projet accueillera une flotte 100% électrique.

B) L'intégration du dépôt de bus au sein du quartier en garantissant une qualité architecturale, urbanistique et paysagère du futur équipement ainsi que l'amélioration du cadre de vie des riverains du site :

- réhabilitation de la grande halle en respectant sa valeur historique et patrimoniale,
- participation à la création d'une véritable « barrière » sur les boulevards,

- création d'une façade urbaine sobre et de qualité sur les boulevards Antoine Gauthier et Georges Pompidou contribuant à la transformation du boulevard Georges Pompidou,
- réalisation d'un raccordement harmonieux avec le quartier (hauteurs, enveloppes, végétation...).

2. Un projet travaillé avec les riverains dans le cadre d'une concertation publique

A) Le projet de restructuration du dépôt de bus de Lescure a fait l'objet d'une concertation publique entre le 2 mai et le 4 juillet 2017 avec deux réunions publiques de présentation et d'échanges sur les objectifs du projet (le 4 mai et le 14 juin 2017). Le projet a également été évoqué en conseil de quartier Saint-Augustin, le 17 mai 2017.

B) Un groupe de contact partie prenante du projet.

La constitution d'un groupe contact a été accueillie favorablement par les riverains dans le cadre de cette opération (le 2 février, le 15 mars, le 20 septembre et le 11 juillet 2018, pour une présentation du projet retenu et du planning prévisionnel de l'opération).

C) Une délibération métropolitaine pour acter le bilan de la concertation.

Les échanges, avec les participants, ont été pris en compte pour enrichir le projet :

- intégration du dépôt dans son environnement en terme de paysage, de hauteur de bâtiments, la prise en compte d'une dimension végétale...
- la limitation des nuisances : le bruit, les vibrations, etc..., la pollution de l'air, la gêne occasionnée durant les travaux...

Le projet a, comme vocation, de réhabiliter un dépôt de bus historique avec la protection et la valorisation du quartier environnant, l'amélioration de la qualité de vie des riverains et la préservation du cadre de vie.

3. Le concours de Maîtrise d'œuvre : juillet 2017 à mai 2018

Une procédure formalisée retenue pour la désignation du maître d'œuvre : le concours d'Architecture.

- Le concours a été lancé en juillet 2017.
- Le jury composé d'élus et d'experts (architecte, experts charpente, transport) a analysé les candidatures le 24 octobre 2017 : 4 équipes ont été retenues. Il a été demandé aux équipes une esquisse générale, un avant-projet pour la réhabilitation de la halle et un mémoire technique, architectural et environnemental.
- Le jury d'analyse des offres s'est réuni le 23 avril 2018 afin de désigner le lauréat. Des négociations ont été engagées avec le candidat désigné entre le 24 avril et le 6 juin 2018.
- La notification officielle du marché d'œuvre a été effectuée le 8 juin 2018.

4. Le calendrier prévisionnel

- l'étude et la phase de consultation des entreprises de travaux : depuis juin 2018
- les travaux : mi-2019 à septembre 2023
- la livraison du site rénové : septembre 2023

Il est à noter que le site restera en exploitation pendant toute la durée des études et des travaux.

Montant des travaux :

La partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est fixée à 43,2 millions d'euros HT soit un montant total d'opération de 70 millions d'euros TTC.

Financements : Bordeaux Métropole

Maîtrise d'ouvrage : Bordeaux Métropole

L'équipe retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération est l'agence d'architecture Brochet-Lajus-Pueyo (BLP) en groupement avec :

- architecte du patrimoine : Lagneau Architectes
- bureau d'études : Edeis
- acousticien : IDB Acoustique
- économiste et OPC : Overdrive
- paysagiste : LS2 Landscapes

5. La présentation détaillée de l'opération

Cliquez sur le lien ci-dessous :

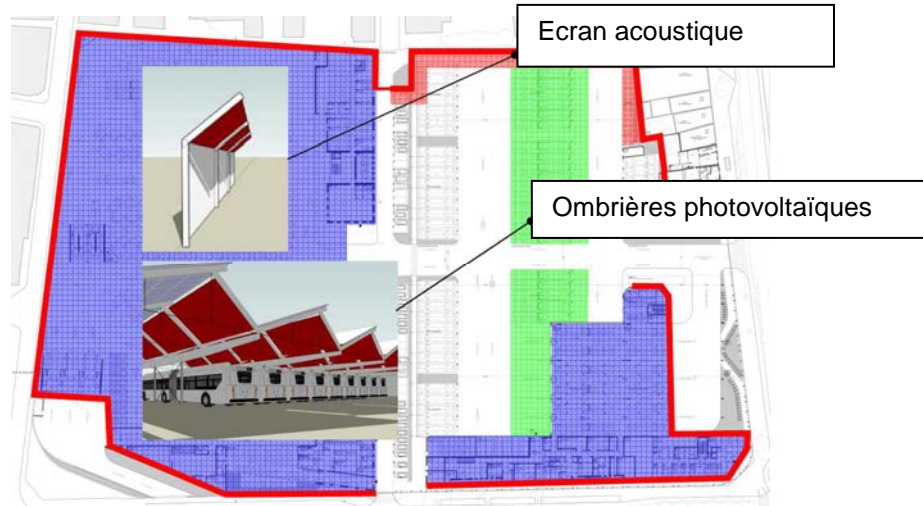
<http://www.bordeaux.fr/p121158> : Le devenir de la halle Lescure

<http://www.bordeaux.fr/images/ebx/fr/groupePiecesJointes/49976/1/pieceJointeSpec/157424/file/visuelslescure.pdf> : La présentation détaillée de l'opération : les visuels officiels du projet

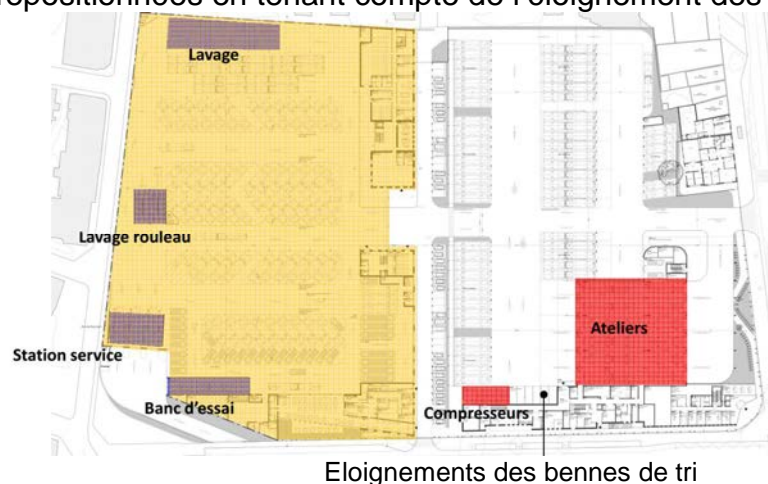


6. La limitation du bruit sur l'environnement

- Une protection périphérique est prévue au niveau de la cour extérieure. Un mur de 5 m de hauteur avec un oblique pouvant atteindre une hauteur totale de 7 m sera déployé. Des ombrières photovoltaïques contribueront également à la réduction des nuisances sonores.



- L'enveloppe de la halle sera renforcée et l'acoustique sera corrigée au niveau de la halle et des locaux fermés. Une enveloppe performante va être créée afin de limiter les nuisances sonores du site (locaux fermés ou tunnels). Les activités les plus bruyantes sont repositionnées en tenant compte de l'éloignement des habitations.



- Des mesures vibratoires vont être réalisées et des barrières aux ondes de surface (coupure solidienne au sol) vont être installées afin d'agir sur les voies de propagation des vibrations.

7. Les éléments sur le futur chantier

- La restructuration de la charpente métallique : on procédera au déplombage de la halle (durée prévisionnelle du chantier entre 10 et 12 mois).

Pour cela, la couverture de la halle va être déposée. Un confinement dynamique va être mis en place à partir d'une structure d'échafaudage qui sera déplacée à l'avancement. Elle permettra, par une totale étanchéité à l'air et à l'eau, d'assurer la sécurité des travailleurs et des personnes voisines au site par son hermétisme.

La peinture plombée sera déposée par sablage. Un contrôle sera effectué afin de vérifier l'absence de contamination de la zone, du personnel et de l'environnement. A l'issue de ces travaux, le confinement et les échafaudages seront déposés en vue de restituer la halle décontaminée aux autres corps d'état qui auront la charge de renforcer la halle structurellement (remise en conformité des sections sous dimensionnées et reprises des zones dégradées) et de la repeindre.

8. Les objectifs environnementaux

- Bordeaux Métropole fixe ses grandes priorités en matière de transition écologique, énergétique et de développement durable, en projetant de faire de sa métropole une référence européenne de la haute qualité de vie et de devenir, à l'horizon 2050, l'une des premières métropoles à énergie positive.

Dans le cadre de cette transition énergétique, deux critères seront à prendre en compte E = l'énergie et C = le carbone afin d'atteindre le niveau de performance E3C1 défini dans le Référentiel « Energie-Carbone ».

- Le niveau « Energie 3 » suppose le recours significatif aux énergies renouvelables. Pour cela, des panneaux photovoltaïques seront installés et serviront non seulement pour de l'autoconsommation mais également pour la revente.
- Le niveau « Carbone1 » vise à mobiliser l'ensemble des acteurs du bâtiment dans la démarche d'évaluation et de réduction des impacts du bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie.

Le chantier fera l'objet quant à lui d'un suivi environnemental. Cette démarche se traduira par un chantier propre et organisé, maîtrisant les consommations de ressources et limitant les nuisances et les pollutions. Une charte décrira les exigences et les recommandations visant à optimiser la qualité environnementale du chantier. Elle sera signée par tous les intervenants du chantier.

9. Une fresque dans le cadre de l'été Métropolitain 2018

- La Métropole propose, en juillet et août, en partenariat avec l'association Petronille, des balades urbaines ayant pour thème la résurgence des rivières enfouies de la Métropole. Une fresque, œuvre éphémère, évoquant les mouvements de l'eau, sera réalisée entre le 13 et le 17 juillet 2018, sur la palissade du dépôt (côté boulevard Antoine Gautier).



10. La poursuite de la concertation

- Les éléments clés sont mis en ligne sur le site de la concertation de Bordeaux Métropole :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/deplacements/information-des-riverains-sur-le-devenir-du-depot-de-bus-lescure-bordeaux>

- Le projet sera présenté au conseil de quartier de Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux le 26 septembre 2018,

- Les réunions avec le groupe contact se poursuivront en novembre 2018 : Le projet consolidé et le choix des matériaux ,

- Un médiateur sera mis en place en phase chantier.

Fin de séance